

La délégation canadienne a appuyé vigoureusement les autres décisions des Nations Unies qui avaient pour but d'aider le peuple hongrois, et elle appuiera aussi sans réserve le projet de résolution actuel, relatif à la cruelle déportation d'hommes, de femmes et d'enfants loin de leur patrie. Espérons qu'en attirant l'attention de l'opinion mondiale sur cette opération cruelle et inhumaine, nous pourrions aider à mettre fin au martyre d'une nation intrépide.

Malgré les interventions de M. Imre Horvath, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, et de M. Shepilov, son homologue d'URSS, qui lancèrent les mots de "terreur blanche en Hongrie" et d'"ingérence des Nations Unies" dans les affaires intérieures de la Hongrie, la résolution cubaine a été adoptée le 21 novembre par 55 voix (y compris le Canada) contre 10 (bloc soviétique et Yougoslavie), et 14 abstentions.

Pendant ce temps, la délégation de l'Inde, appuyée par celles de Ceylan et de l'Indonésie, avait pris de son côté l'initiative de présenter une résolution faisant état des bruits relatifs à la déportation de Hongrois et invitant la Hongrie à laisser entrer sur son territoire des observateurs des Nations Unies. La résolution indienne a été adoptée par 57 voix (y compris le Canada) contre 8 (le bloc soviétique, mais sans la Pologne, fait significatif), et 14 abstentions (dont celle de la Yougoslavie).

Le bloc soviétique s'est trouvé isolé une fois de plus lorsque le vote a été pris sur une résolution des États-Unis demandant aux États membres des contributions financières destinées à permettre l'exécution par le Haut Commissariat des Nations Unies d'un programme coordonné d'aide aux réfugiés hongrois. Cette résolution a été adoptée à la majorité écrasante de 69 voix contre 2, et 8 absentions. Les deux voix négatives étaient celles de la Hongrie et de la Roumanie; les abstentions, celles de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Biélorussie, de la Pologne, du Soudan, de la Tchécoslovaquie, de l'Ukraine et de l'Union soviétique.

Le 30 novembre, le secrétaire général a fait connaître que la Hongrie ne se conformait toujours pas à la demande que lui avait faite l'Assemblée de laisser entrer trois observateurs des Nations Unies, désignés le 12 novembre par M. Hammarskjöld: le juge O. Gundersen, de Norvège; M. A. Lall, de l'Inde; et M. A. Lleras, de Colombie; que tous ses efforts pour persuader le Gouvernement hongrois d'admettre ses représentants étaient restés vains, et qu'il avait offert de se rendre lui-même à Budapest mais n'avait pas encore reçu de réponse favorable.

Treize États membres ont alors présenté ensemble une résolution notant que l'URSS et la Hongrie ne s'étaient pas conformées aux dispositions des résolutions antérieures de l'Assemblée et recommandant au secrétaire général d'envoyer immédiatement ses observateurs aux frontières de la Hongrie. Avant que le vote fût pris, le Gouvernement hongrois a fait connaître qu'il était disposé à recevoir la visite du secrétaire général à Budapest "à une date ultérieure convenant aux deux parties". Le secrétaire général a alors proposé les dates du 16 au 18 décembre comme convenant bien pour cette visite, mais le Gouvernement Kadar les a, un peu plus tard, refusées parce qu'elles ne lui convenaient pas. Dans l'intervalle, la résolution a fini par être mise aux voix et adoptée à 54 contre 10, et 14 abstentions. M. Roch Pinard, chef de la délégation du Canada en l'absence de M. Pearson, avait parlé à l'Assemblée en faveur de l'appui de la résolution.